

Chômage régional

150 emplois dans ce secteur, il semble aujourd'hui que sur les 150 civils qui risquaient d'être mis en chômage, moins de 25 déclarent ne pas avoir trouvé d'emploi de rechange sur les lieux.

C'est là encore, monsieur le président, un exemple de collaboration entre le gouvernement fédéral, divers ministères et les provinces. Enfin, on s'est beaucoup inquiété de la coordination entre les objectifs des ministères de l'Expansion économique régionale et celui des Transports, et j'aimerais assurer la Chambre qu'il y a eu et qu'il y aura toujours beaucoup de coordination, de consultation, de discussion entre mon ami, le ministre des Transports (M. Lang) et moi-même, ainsi qu'entre les représentants de nos ministères pour ce qui est de la politique générale. Cela revient à dire que l'on financera les services de transport dans toutes les régions où cela sert de support ou de tremplin au développement même si le coût total des investissements ne peut être imputé aux usagers. Voilà la réponse à cette critique où une politique générale a été formulée, mais cette politique générale justement est influencée par la politique d'expansion économique régionale, et c'est pourquoi mon collègue, le ministre des Transports, a accepté d'en prendre considération.

D'autres ministères, monsieur le président, sont intéressés aussi, bien sûr, à collaborer avec le ministère. Je pourrais dire, par exemple, que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a son programme de création d'emplois qui est orienté vers les régions qui ont le plus besoin de créer des emplois directement, et le récent amendement à la loi de l'assurance-chômage qui, encore une fois, reconnaît la situation particulière des régions, va permettre un traitement différent dans le cas de l'assurance-chômage.

Ce sont toutes des choses qui se font graduellement, c'est une reconnaissance graduelle dans chaque ministère des besoins de coordonner la politique du gouvernement face à ces besoins particuliers des régions. Le tout ne pouvait pas se faire tout d'un coup, cela ne pouvait pas se faire en une année, il y avait un besoin de gagner de l'expérience et, monsieur le président, s'il me fallait citer uniquement le rapport et de larges tranches du rapport que le Conseil économique du Canada vient de produire, on réaliserait, et on l'a découvert après trois années d'études, monsieur le président, ce que nous avons découvert avant, parce que nous étions aux prises tous les jours avec le problème. Il y a un besoin de coordination, de multiples outils pour répondre à cette question des inégalités régionales. Ils ont reconnu également que c'était un problème excessivement complexe, qu'il y avait une multitude d'agents intervenants, non seulement des agents gouvernementaux comme tels, mais aussi l'entreprise privée et l'individu dans chacun de ces secteurs.

Il est bien évident que tenter de coordonner tout cela, désirer que tout le monde travaille vers un seul et même objectif, ce n'est pas une tâche, un défi qui peut être relevé rapidement. Mais le fait, monsieur le président, que le gouvernement a accepté de s'atteler à cette tâche et à ce défi, qu'il s'est lancé lui-même, devrait être reconnu par les membres de l'opposition.

On a cité bien des chiffres, on a dit bien des choses tout à l'heure. Je pourrais bien sûr en citer. J'ai en main des chiffres qui ne me plaisent pas du tout. Lorsque je regarde certaines données sur la main-d'œuvre, sur le chômage, sur le revenu,

[M. Lessard.]

sur la participation, cela me plaît. Celles sur l'accroissement des forces du travail sont intéressantes. Par exemple, pour une province donnée, l'Île-du-Prince-Édouard, en 1966, il y avait un groupe de travailleurs composé de 34,000 personnes, alors qu'en 1976, 10 ans plus tard, on y trouve 48,000 personnes. Du côté de l'emploi, il est bien sûr qu'actuellement au Canada on a une difficulté: le chômage. Cela est évident, les statistiques ont été publiées ce matin. Rien ne me satisfait dans cela, même s'il y a une légère baisse dans certaines provinces de l'Atlantique et au Québec. C'est une baisse beaucoup plus forte que cela que l'on annonce et que l'on voudrait. Il n'y a rien pour être satisfait, et je ne suis pas satisfait, monsieur le président. Pas plus que les députés de l'opposition, et surtout pas plus que ceux qui sont en chômage actuellement et qui sont affectés directement.

L'autre facteur important à noter, qui est positif, même si jusqu'à un certain point il est responsable un peu du taux de chômage, c'est qu'en 1966 le taux de participation, si je prends une province encore comme l'Île-du-Prince-Édouard qui était de 49 p. 100 de la force ouvrière, est rendu à 55.8 p. 100 de la force ouvrière. C'est un indice cela. Au Québec il était de 54 p. 100, et est maintenant de 58 p. 100, alors que pour le Canada il est 60 p. 100 actuellement, alors qu'il était de 57 p. 100 en 1966. Ce sont des données qui sont intéressantes parce qu'elles semblent indiquer un accroissement de l'intérêt de la force des travailleurs à se joindre au marché du travail et à rechercher des emplois.

Le taux de chômage a été publié aujourd'hui. Tout le monde le connaît. Le revenu *per capita* n'est pas satisfaisant, monsieur le président, mais le revenu officiel s'est quand même accru. Bien sûr, il s'est accru ailleurs dans le centre du Canada, c'est évident, mais on peut quand même admettre qu'il y a eu du progrès. En 1966, le revenu *per capita* était de \$1,576, mais était de \$4,400 en 1975. C'est quand même une amélioration. Enfin, je vais laisser cette nomenclature et revenir à un sujet plus précis.

● (1650)

[Traduction]

Il est clair, d'après les chiffres que je viens de citer, que nous n'avons pas réussi à créer le paradis sur terre.

M. Paproski: Ni à créer des emplois non plus.

M. Lessard: Cependant, je crois que nous avons commencé à renverser la vapeur et que nous avons amorcé un redressement économique. Je crois que l'entente portant sur plusieurs années que nous avons conclue avec chaque province commencera à porter ses fruits dès que le climat économique de l'Ouest se sera amélioré et que l'économie nationale aura commencé à reprendre de la vigueur. Je suis fermement convaincu que sans le vigoureux élan que le ministère de l'Expansion économique régionale a réussi à donner aux programmes prévus dans le cadre de l'entente-cadre de développement et à la coordination des politiques, la situation au Québec et dans les provinces de l'Atlantique seraient bien pire qu'elle ne l'est actuellement.

Des voix: Bravo!

M. Lessard: Cela s'impose à l'évidence. Depuis 1969, le ministère de l'Expansion économique régionale a dépensé . . .